2012.12.12

humanic
CONDO_NATURE

405

2 CHAMBRES

SUPERFICIE CONSTRUITE (BRUTE)	**1130** p.c.
SUPERFICIE HABITABLE (NETTE)	**1025** p.c.
SUPERFICIE TERRASSE	**231** p.c.

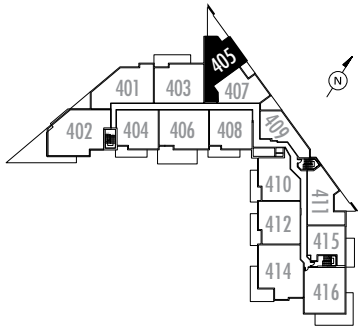

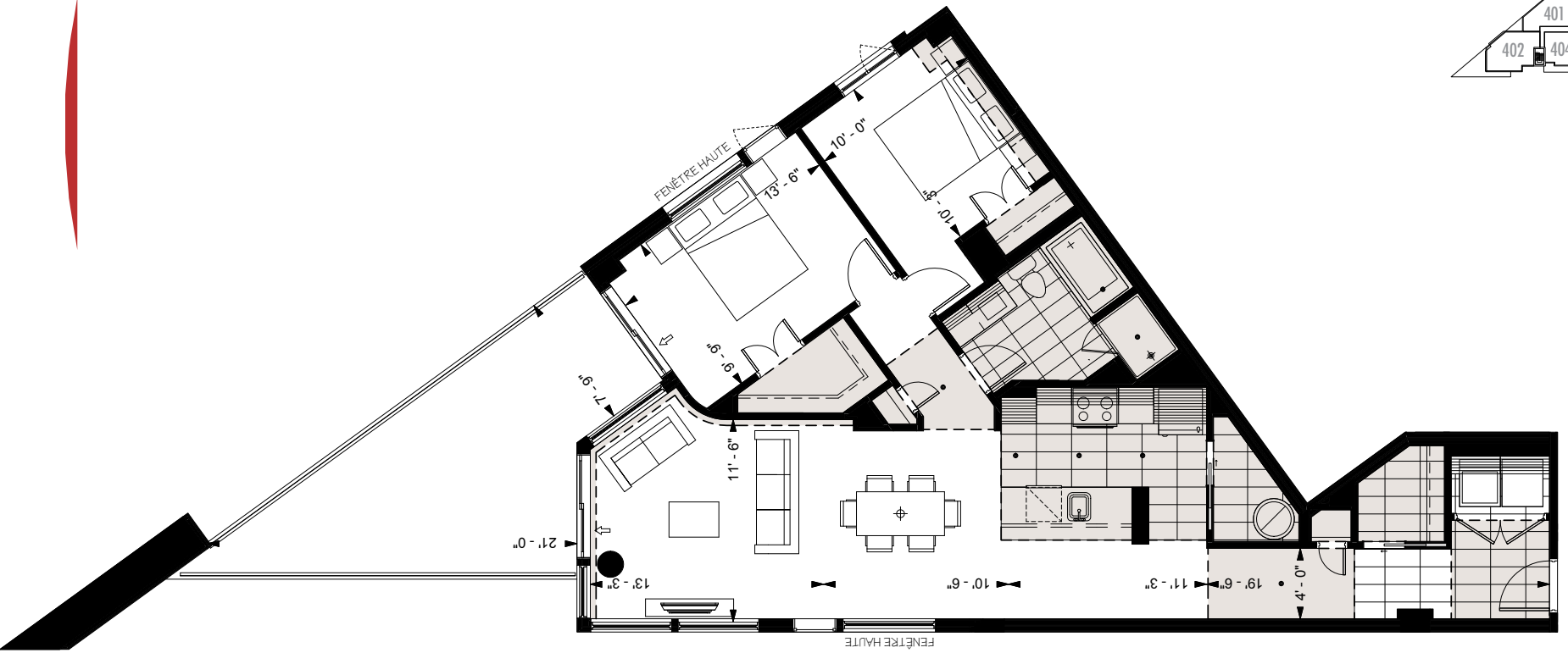

NOTES IMPORTANTES :

NOTE 1 : LA SUPERFICIE BRUTE EST CALCULÉE EN INCLUANT LES MURS EXTÉRIEURS ET LA MOITIÉ DES MURS MITOYENS. LA SUPERFICIE NETTE EST CALCULÉE À LA SURFACE INTÉRIEURE DES MURS MITOYENS ET EXTÉRIEURS. LES DIMENSIONS ET SUPERFICIES SONT APPROXIMATIVES ET SUJETTES À CHANGEMENTS. LA DIMENSION, ET LA QUANTITE DES ÉLÉMENTS DE STRUCTURE (COLONNES ET/OU MUR DE CONTREVENTEMENT) PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES SANS PRÉAVIS. LES MASSES GRISES REPRÉSENTENT LES RETOMBÉES DE PLAFOND EN GYPSE NÉCESSAIRE AU PASSAGE DE LA MÉCANIQUE DU BÂTIMENT (PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES SANS PRÉAVIS). D'AUTRES CHANGEMENTS PEUVENT ÊTRE APPORTÉS POUR PERMETTRE LE PASSAGE DE CONDUITS DE PLOMBERIE, DE VENTILATION OU DE STRUCTURE.

NOTE 2 : LA POSITION ET LA GRANDEUR DES FENÊTRES ET TERRASSES AUX ÉTAGES PEUVENT VARIER LÉGÈREMENT SANS PRÉAVIS.

NOTE 3 : TOUS CHANGEMENTS DU CLIENT DANS LE POSITIONNEMENT DES MURS ET RETOMBÉES DE PLAFOND PEUVENT ENTRAÎNER DES COÛTS ADDITIONNELS LIÉS À L'INSTALLATION DES GICLEURS.

ECHELLE METRIQUE:
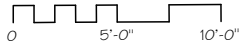
ECHELLE IMPERIALE: